

Calais : le Défenseur des droits dénonce des atteintes "d'une inédite gravité" contre les migrants



Jacques Toubon "exhorte les pouvoirs publics à ne pas s'obstiner dans ce qui s'apparente à un déni d'existence des exilés".

Dans un communiqué publié mercredi 14 juin, le Défenseur des droits Jacques Toubon alarme l'opinion sur des "atteintes aux droits fondamentaux" des migrants à Calais "d'une exceptionnelle et inédite gravité", dénonçant "des conditions de vie inhumaines" et une "sorte de traque".

Au terme d'une visite réalisée par ses services à Calais en début de semaine, Jacques Toubon "exhorte les pouvoirs publics à ne pas s'obstiner dans ce qui s'apparente à un déni d'existence des exilés", et plaide notamment pour "l'autorisation des distributions de repas, la mise à l'abri des mineurs", ainsi que "la mise en place d'un lieu" où ils puissent se reposer.

[>>>> À lire aussi : Inégalités, identité, migrants... les grands disparus de la double campagne Présidentielle, Législatives](#)

Lundi, des agents envoyés par le Défenseur des droits se sont entretenus avec de nombreux exilés et les associations. Depuis plusieurs semaines, les associations dénoncent des "entraves répétées" et un durcissement des forces de l'ordre à l'égard des migrants revenus dans la région de Calais malgré le démantèlement de la "Jungle" en octobre 2016.

Insistant sur "la volonté de ne plus voir de migrants à Calais conduit à ce que plus aucun abri ne soit toléré", le Défenseur note qu'"entre 500 et 600" migrants, dont des mineurs, "dorment à même le sol", et se disent "traqués jour et nuit dans plusieurs sous-bois de la ville".